

COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 MAI 2024

OBJET : REHABILITATION CHAPELLE SANTA LUCIA DE FORCI DE SAN LORENZU

DE 2024-027

Nombre de conseillers

En exercice : 60 Quorum : 31

Présents : 18

Absents : 33

- dont ayant donné pouvoir : 9

Votants : 27

-dont « pour » : 27

-dont « contre » : 0

- Abstentions : 0

- Non-participations : 0

- Non votants : 0

Présents :

Le Vendredi 24 mai 2024 à 16h00,

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

ACQUAVIVA Mathieu BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CASAROMANI Marie Thérèse	COGNETTI Vincent GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LESCHI Pierre NASICA Pierre	OLMETA Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Jean ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François SIMONPIERI Maria Catherine TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André
---	---	---	---

Absents ayant donné pouvoir :

ACQUAVIVA François (à Acquaviva Mathieu) BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Giudicelli Jean) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GILLET VITTORI Stéphane (à Nasica Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André)
--	--	--	--

Absents :

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie LECA Jacques MAESTRACCI Jean Félix MARIANI Mathieu	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Franck	SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine SOUSTRE Frederic VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	--

SECRETARE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 17 MAI 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 24 MAI 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM

Le Président expose au conseil communautaire la demande de la commune de San Lorenzu qui souhaite réhabiliter la chapelle Santa Lucia de Forci dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise SARL Belarouchi Terrassement, lequel s'élève à la somme de 67 670 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse en suivant le plan de financement suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 18 VOTANTS : 27



DELIBERATION N 2024-027

Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 67 670 € H.T.
CdC 80 %	54 136 €
CCPP 20 %	13 534 €

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 27 voix Pour 0 Contre 0 Abstention 0 Non-participation

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires à l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,
Omessa, le 24/05/2024*


 Le Président
 François SARGENTINI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024
Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Description	Qté	Unité	P.U. HT	Montant HT	TVA

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix.

Taux	Base HT	Montant TVA
10,00	67 670,00	6 767,00

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Total HT	67 670,00
Total HT Net	67 670,00
Total TVA	6 767,00
Total TTC	74 437,00
Acomptes	0,00
Net à payer	74 437,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Siret : 84440260200016 - APE : 4312A - RCS : 844602602 - N° TVA intracommunautaire : FR20080315620240624 - 2024027-DE

2 sur 2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024
Publication : 31/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

